



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

CAHIER DES CHARGES
pour la mise en œuvre du contrôle en cours de Formation

Arrêté du 30 NOVEMBRE 2020

Dossier à destination des :

- L.P. publics ou privés sous contrat
- Centres de formation professionnelle continue publics habilités au CCF
- CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF

TABLE DES MATIERES

<i>Avants Propos</i>	<i>Page 2</i>
<i>Règlement d'examen</i>	<i>Page 3</i>
<i>Principes généraux pour la mise en œuvre des CCF</i>	<i>Page 4</i>
<i>Absence d'un candidat à une ou plusieurs situations d'évaluation</i>	<i>Page 5</i>
<i>Documents académiques pour la mise en œuvre du CCF</i>	<i>Page 6</i>
• <i>EP1 Situation 1</i>	<i>Page 7</i>
• <i>EP1 Situation 2</i>	<i>Page 10</i>
• <i>EP2 Situation 1</i>	<i>Page 13</i>
• <i>EP2 Situation 2</i>	<i>Page 15</i>
• <i>EP3</i>	<i>Page 16</i>

Avant-propos : l'approche par compétences*, un attendu de la formation et de l'évaluation des épreuves professionnelles du CAP AEPE

*Les définitions sont nombreuses, on en retiendra deux : « Une compétence est une combinaison de connaissances, d'aptitudes (capacités) et d'attitudes appropriées à une situation donnée. » Parlement européen (26 septembre 2006), « Une compétence est définie comme un savoir-agir complexe qui prend appui sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ». Jacques TARDIFF

En d'autres termes, cela signifie qu'une compétence ne peut s'exprimer, **et donc s'évaluer**, qu'au travers **d'une situation professionnelle détaillée (la tâche)** dans un contexte donné (la crèche par exemple ou une école maternelle) car elle permet à l'apprenant de se projeter dans une tâche réaliste. A titre d'exemple, la compétence RC2 – « Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant » ne se décline pas de la même façon selon le contexte dans lequel elle est travaillée (En crèche au sein d'un groupe d'enfants ou à domicile en tant qu'assistante maternelle). La situation professionnelle permet en outre de susciter des interrogations. Elle met l'élève en situation d'analyse, de réflexion, de réalisation.

Dans le cadre de l'évaluation, l'apprenant devra être capable d'adapter son action (geste professionnel) au regard de cette situation en mobilisant des savoirs. Par exemple, la compétence T1 « *Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte / Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant* » ne peut s'apprécier sans disposer d'une situation à observer, de l'âge des enfants, de documents de liaisons, ... A partir de ces éléments, l'apprenant devra mobiliser des connaissances (Exemple : le développement global, interactif et dynamique de l'enfant). Si, en PFMP, il sera aisé d'observer la mise en œuvre des compétences évaluées dans une situation professionnelle, il faudra transposer ces éléments également dans les situations d'évaluation à l'écrit. **Dans ce dernier cas, la qualité de formulation des questions sera déterminante.** Par exemple, dans le cadre de l'EP2, des questions telles que « Planifiez les tâches d'entretien à effectuer, ce vendredi après 16 heures, en justifiant vos actions » prenant appui sur un contexte et une situation professionnelle détaillée sont pertinentes. A contrario, des questions telles que « Qu'est-ce qu'un balayage humide ? » ne permettent pas d'évaluer les compétences ciblées dans cette épreuve.

Afin de préparer au mieux les apprenants à l'examen, la mobilisation des savoirs dans des situations données doit être habituelle dans le cadre de la formation. Elle se fera par le biais de mises en pratiques, en situations, évolutives, ainsi que d'analyse de pratique conduites par les apprenants, associées également à l'apprentissage du savoir être dans la profession visée.

En conclusion, développer une approche par compétences requiert de voir les savoirs, les connaissances davantage comme une ressource et non comme un but du processus d'apprentissage. En CCF, il n'est donc pas envisageable d'évaluer des savoirs seuls. On ne retiendra donc pas les questions de connaissances (des définitions, ...) déconnectées d'une situation professionnelle. C'est d'ailleurs pour cela que le nouveau référentiel organise la cohérence entre les savoirs associés et les compétences ;

Règlement d'examen des épreuves professionnelles
dans le cadre du contrôle en cours de formation du CAP AEPE

Certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant éducatif petite enfance			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance - candidats libres		
Épreuves	Unités	Coef.	Mode		Mode	Durée
Unités professionnelles						
EP1 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT	UP1	7⁽¹⁾	CCF		Ponctuel oral	25 min
EP2 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF	UP2	4	CCF		Ponctuel écrit	1 h 30
EP3 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL	UP3	4	CCF		Ponctuel pratique et oral	Maximum 2 h
Unités d'enseignement général						
EG1 : Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique	UG1	3	CCF		Ponctuel écrit et oral	2h25mn (2h+10mn)+15mn ⁽²⁾
EG2 : Mathématiques et physique- chimie	UG2	2	CCF		Ponctuel écrit	1h30
EG3 : Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF		ponctuel	
EG4 : Prévention-santé-environnement	UG4	1	CCF		Ponctuel écrit	1h
Epreuve facultative						
Épreuve facultative : Langue vivante	UF	1	Ponctuel oral	12 minutes	Ponctuel oral	12 minutes

(1) - dont coefficient 1 pour l'évaluation du chef d'œuvre, uniquement pour les scolaires et les apprentis.
L'évaluation s'effectue conformément à l'arrêté du 28 novembre 2019 définissant les modalités d'évaluation du chef d'œuvre prévue à l'examen du CAP par l'article D337-3-1 du Code de l'éducation.

(2) - dont 5mn de préparation pour oral HGEMC.

La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.

Extrait du référentiel du 30/11/2020 ANNEXE IV b

Principes généraux pour l'évaluation dans le cadre du contrôle en cours de formation :

RAPPEL: les objectifs et principes du contrôle en cours de formation sont définis dans les arrêtés du 29 juillet 1992 et arrêté du 24 juillet 2015.

Modalités d'organisation : <https://eduscol.education.fr/785/contrôle-en-cours-de-formation>

Les évaluations sont organisées en centre de formation **dans le cadre même de la formation.**

Parce qu'il se déroule pendant la formation et non à l'issue de celle-ci, le CCF permet de rétroagir sur la formation. Les situations d'évaluation peuvent donner lieu à des synthèses qui aident le candidat à se situer dans sa formation et constituent pour lui un élément de motivation.

Les périodes d'évaluation sont fixées par les établissements, en concertation avec les professionnels.

D'un point de vue pratique, il faut estimer une période favorable à l'organisation des évaluations afin de rester dans le cadre légal de la durée de formation. Cette modalité introduit une relative souplesse dans la mise en œuvre du CCF et permet, une fois que les compétences sont acquises, de moduler le calendrier des situations d'évaluation.

Le degré d'exigence est équivalent à celui qui est requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante et le déroulement de l'organisation est semblable à celui de l'épreuve ponctuelle.

Un (ou des) professionnel(s) sont associé(s) à l'évaluation en centre de formation (élaboration de la situation d'évaluation, des critères propres aux activités, évaluation des candidats).

Un tableau d'organisation est à transmettre un mois avant la période des évaluations à Mme WAWRZYNIAK, IEN SBSSA. La fiche récapitulative des notes de la classe lui sera transmise dès la fin des CCF

Notation :

Les résultats aux situations d'évaluation donnent lieu à une proposition de note qui est faite par l'équipe pédagogique au jury final de délibération. Pour cette raison, on évitera de communiquer la note au candidat. .

Dans tous les cas, le candidat doit être informé du degré d'acquisition des compétences évaluées (en entreprise et en centre de formation)

En entreprise, la situation d'évaluation fait l'objet d'une **proposition** de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Le livret d'évaluation de l'élève ou apprenti (grilles de notation, fiche récapitulative des notes proposées, attestations de PFMP) reste sous la responsabilité du chef d'établissement de formation, qui le tient à la disposition du jury de délibération et de l'inspecteur de la spécialité.

Absence d'un candidat à une ou plusieurs situations d'évaluation

La mise en œuvre du CCF relevant de **la compétence du chef d'établissement, il lui appartient de qualifier l'absence, justifiée ou injustifiée**, entraînant les conséquences résumées dans le tableau ci-après :

Absence justifiée	L'unité en CCF comprend plusieurs situations d'évaluation	Absent à une ou plusieurs situations	<ul style="list-style-type: none">• Il est proposé au candidat de repasser son (ou ses) évaluation(s) à une autre date.• En cas d'impossibilité (ex : congé longue maladie), la note "zéro" est attribuée pour la (ou les) situation(s) manquée(s).
	L'unité en CCF comprend une situation d'évaluation	Absent à la situation	<ul style="list-style-type: none">• La note "zéro" est attribuée à l'unité. Le diplôme peut néanmoins lui être attribué s'il obtient la moyenne générale requise pour l'obtention du diplôme.• Dans le cas où le diplôme ne peut lui être délivré, le candidat peut, sur autorisation du recteur, se présenter à des épreuves de remplacement lorsque cette modalité est prévue par le règlement général du diplôme et selon les conditions fixées par ce règlement.• Dans certaines circonstances (ex : hospitalisation) et sur avis du recteur, le candidat qui réintègre l'établissement avant les épreuves ponctuelles peut demander à se présenter à celles-ci.
	L'unité en CCF comprend plusieurs situations d'évaluation	Absent à une ou plusieurs situations	<ul style="list-style-type: none">• La note "zéro" est attribuée pour la (ou les) situation(s) manquée(s).• L'évaluateur indique "absent" sur le document d'évaluation de chaque situation manquée.• La note attribuée à cette unité sera fonction du règlement d'examen concerné (moyenne des notes obtenues, degré d'acquisition de compétences terminales ...).
Absence non justifiée	L'unité en CCF comprend une situation d'évaluation	Absent à toutes les situations	<ul style="list-style-type: none">• L'évaluateur indique "absent" à l'unité et le diplôme ne peut lui être attribué.

Extrait de <http://eduscol.education.fr/cid112826/controle-cours-formation.html> , mise à jour du 19 avril 2017

Documents relatifs au Contrôle en Cours de Formation

Dans les pages qui suivent et pour chaque épreuve, des documents académiques ont été élaborés pour vous aider dans la mise en œuvre des CCF :

- Document rappelant la définition de l'épreuve et ses modalités d'organisation
- Document d'aide à l'évaluation
- Fiche de conformité de sujet
- Document d'aide à l'élaboration d'une situation d'évaluation (Trame de sujet, questions possibles, ...)

Remarque : les grilles d'évaluation sont répertoriées dans **le livret d'évaluation** (document distinct du cahier des charges), qui constitue un document administratif et réglementaire et qui sera mis à disposition du jury de délibération.

EPREUVES	Situation 1 en Centre de Formation	Situation 2 en PFMP
<p>EP1 : accompagner le développement du jeune enfant</p> <p>Coef 7 (dont coef 1 pour le chef d'œuvre)</p>	<p>Présentation d'une fiche relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages</p> <p>Epreuve orale de 25 minutes.</p>	<p>Evaluation au cours d'une PFMP (dernière année de formation – minimum 4 semaines en EAJE)</p>
	<p>Utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guide d'aide à l'évaluation EP 1 S1 - Grille d'évaluation EP1 S1 en centre de formation ¹ 	<p>Utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guide d'aide à l'évaluation EP1 S2 - Grille d'évaluation EP1 S2 en PFMP²
<p>EP2 : exercer son activité en accueil collectif</p> <p>Coef 4</p>	<p>Epreuve écrite en centre de formation d'une durée d'1h30.</p>	<p>Evaluation au cours d'une PFMP (dernière année de formation – minimum 4 semaines en EAJE ou école maternelle ou ACM de moins de 6 ans)</p>
	<p>Utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de conformité du sujet 	<p>Utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grille d'évaluation EP2 S2 en PFMP³
<p>EP3 : exercer son activité en accueil individuel</p> <p>Coef 4</p>	<p>Présentation d'un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire.</p> <p style="text-align: center;">Temps de préparation : 1 h 30</p> <p style="text-align: center;">Epreuve orale d'une durée totale de 25 minutes</p>	
	<p>Utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de conformité du sujet - Grille d'évaluation EP 3⁴ 	

¹ Voir page 3 du livret d'évaluation

² Voir page 4 du livret d'évaluation

³ Voir page 5 du livret d'évaluation

⁴ Voir page 6 du livret d'évaluation

EP1 : accompagner le développement du jeune enfant	
Situation 1 Evaluation en centre de formation	
Présentation de l'épreuve	L'épreuve prend appui sur une PFMP d'au moins quatre semaines en EAJE ou auprès d'un assistant maternel agréé ou en service d'aide à domicile offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 3 ans répondant aux exigences indiquées dans l'annexe relative aux PFMP.
Compétences évaluées	T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte ; RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné ; RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
Modalités d'organisation	Durée : 25 min / Présentation du dossier : 10 min max / Entretien : 15 min Le candidat présente une fiche relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages. Contenu de la fiche : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du contexte d'intervention • Description de l'activité menée
Evaluateurs	Un professeur d'enseignement professionnel et un professionnel si possible

Les attendus de la fiche EP1

Sur le fond, pour la rédaction de la fiche, le choix peut porter sur la mise en œuvre des conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné (RC1) **ou** la mise en place d'une activité d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant (RC2).

Lors de l'épreuve orale, les 3 compétences de la situation d'évaluation n°1 de l'épreuve EP1 doivent être évaluées.

Lorsque la fiche porte sur une activité qui relève de la compétence RC1 (Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné), le questionnement lors de l'épreuve orale doit également permettre d'évaluer la compétence RC2.

A l'inverse, lorsque la fiche porte sur une activité relevant de la compétence RC2 (Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant), le questionnement doit également permettre d'évaluer la compétence RC1.

La compétence pour laquelle l'activité n'est pas décrite peut être évaluée à partir du questionnement du jury dans la mesure où elle aura nécessairement été mise en œuvre lors de la PFMP.

Sur la forme, la définition d'épreuve précise qu'il s'agit d'une fiche. La fiche est limitée à un format **A4 recto** (c'est ce qui sera demandé aux candidats individuels). Cette fiche est un support permettant à l'élève de présenter l'activité menée. Il n'y a pas de modèle pré établi de cette fiche, à charge pour les équipes d'accompagner les élèves pour l'élaboration du document permettant de répondre à la définition d'épreuve, à savoir :

- La présentation du contexte d'intervention
- La description de l'activité menée

Guide d'aide à l'évaluation
Epreuve EP1 – ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT
Situation d'évaluation n° 1 en centre de formation

T1. Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte

Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel

Performances attendues	Critères d'évaluation
Identifier et respecter ses obligations règlementaires et contractuelles Intervenir en respectant les limites de ses compétences Identifier les personnes et les lieux ressources Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du rôle des différents membres de l'établissement, du service, de l'équipe • Identification des ressources et des contraintes du cadre de l'intervention, dont celles relatives aux risques professionnels, prise en compte de ces éléments pour la mise en œuvre de l'action • Recueil d'informations dans le respect de la discrétion, de la réserve et du secret professionnels • Sélection pertinente des données, informations récentes et diversifiées • Vérification de la fiabilité des sources d'information • Repérage des enjeux de la prévention • Identification des acteurs de la prévention

Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant

Repérer et identifier les acquis et les aptitudes de l'enfant Consulter les documents de liaison	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage du degré de développement et d'autonomie de l'enfant, prise en compte de ces éléments pour la mise en œuvre de l'action • Sélection pertinente des données, informations récentes et diversifiées • Prise en compte du contexte de l'activité • Traduction et interprétation correctes des instructions règlementaires et des protocoles
---	--

Identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention

Repérer le contexte de l'activité : lieu, équipement, matériel, produits disponibles Exploiter les ressources techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte du contexte de l'activité • Traduction et interprétation correctes des instructions règlementaires et des protocoles
---	---

RC1 : Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

Adapter et aménager un espace favorable à l'activité libre pour l'enfant

Installer un espace pour une activité en tenant compte des besoins d'intimité du/des enfant (s) Préparer les matériels, jeux, locaux destinés aux activités de jeux et de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des objectifs du projet d'accueil et des consignes données • Prise en compte du degré de développement et de l'autonomie de l'enfant • Prise en compte de la singularité et la créativité de l'enfant • Prise en compte de la présence d'un collectif d'enfants • Création d'une ambiance adaptée au jeu libre et à l'expérimentation • Choix du mobilier et du matériel • Respect de l'espace et des aires de circulation • Réalisation d'éléments simples, décoratifs et fonctionnels sécurisés
--	--

RC2. Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

Préparer l'activité d'éveil

Sélectionner des activités ludiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de la proposition en tenant compte de l'âge, du degré d'autonomie de l'enfant et du groupe et du lieu d'activité
---	---

Préparer l'activité d'éveil	
Préparer les matériaux, matériels et les locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation des lieux, des équipements, des évènements • Choix du matériel adapté à l'âge, au degré d'autonomie de l'enfant et/ou du groupe et du lieu d'activité
Animer l'activité d'éveil	
<p>Favoriser l'adhésion de l'enfant en adoptant une attitude respectueuse et encourageante</p> <p>Solliciter la participation de l'enfant sans le contraindre</p> <p>Gérer le groupe d'enfants</p> <p>Interagir avec l'enfant en adoptant une attitude vigilante et soutenante pendant l'activité</p> <p>Remettre en place les espaces et rangement du matériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la créativité, de la liberté de choix de l'enfant • Formulation claire et adaptée des consignes et des règles de jeu • Attitude de soutien sans entrave ni sur incitation • Intervention en fonction du déroulement de l'activité • Rangement du matériel et remise en état des espaces • Signalement du matériel défectueux et manquant

Descripteurs des niveaux de maîtrise pour les compétences évaluées :

T1 :

TS	Très Satisfaisant	Se situe au sein de l'ensemble de l'organisation Décrit les aptitudes et les acquis de chaque enfant
S	Satisfaisant	Se situe au sein de l'équipe (rôle de chacun) Décrit les aptitudes et les acquis des enfants concernés
I	Insuffisant	Cite les éléments de son contexte sans pouvoir se situer Cite des éléments sur les aptitudes et les acquis des enfants
TI	Très Insuffisant	Méconnaissance des acteurs et du contexte professionnel N'est pas en mesure de décrire les aptitudes et les acquis des enfants

RC1 et RC2 :

TS	Très Satisfaisant	Adapte et aménage un espace de jeux en fonction de chaque enfant Prépare et anime une activité d'éveil en fonction de chaque enfant
S	Satisfaisant	Aménage un espace de jeux en fonction des enfants concernés Prépare et anime une activité d'éveil en fonction des enfants concernés
I	Insuffisant	Aménage partiellement un espace de jeux en fonction des enfants concernés Prépare et anime partiellement une activité d'éveil
TI	Très Insuffisant	N'est pas en mesure d'aménager un espace de jeu N'est pas en mesure de préparer et d'animer une activité d'éveil

EP1 : accompagner le développement du jeune enfant	
Situation 2 Evaluation en PFMP	
Présentation de l'épreuve	L'épreuve prend appui sur une PFMP d'au moins quatre semaines en EAJE.
Compétences évaluées	T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée RC3 - Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages RC4 - Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant
Modalités d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation est réalisée en milieu professionnel. • Elle porte sur les critères d'évaluation des compétences et les indicateurs des savoirs précisés dans le bloc de compétences « Accompagner le développement du jeune enfant » • Un bilan est réalisé en fin de période de formation professionnelle et donne lieu à une proposition de note établie conjointement par le tuteur et un professeur d'enseignement professionnel
Evaluateurs	La PFMP fait l'objet d'une évaluation conduite par le tuteur et établie conjointement avec un professeur d'enseignement professionnel

Déroulement de l'évaluation lors de la visite :

- 1^{er} temps : entretien d'évaluation en présence du candidat par le tuteur et le professeur référent ; celui-ci permet de répondre aux questions suivantes :
 - Analyse des situations professionnelles rencontrées par l'élève :
 - L'élève cherche-t-il à analyser les situations professionnelles qu'il a rencontrées pendant sa PFMP ?
 - Fait-il appel pour cela à des savoirs ? Maîtrise-t-il ces savoirs ? les mobilise-t-il dans l'analyse des situations professionnelles ?
 - Est-il capable de repérer et de sélectionner les éléments pertinents du contexte et de la situation ?
 - Mise en œuvre des actions :
 - Est-il capable en fonction de l'analyse de la situation de proposer des actions ?
 - L'élève maîtrise-t-il les procédures et les savoirs nécessaires à la réalisation des actions ?
- 2nd temps : hors présence du candidat, dans la colonne appréciation, le tuteur et le professeur référent évaluent chaque critère et déterminent le niveau de maîtrise des compétences. Cette étape d'évaluation qualitative s'effectue sans s'appuyer sur le barème afin de réduire son influence sur l'appréciation portée.
- 3^{ème} temps : l'appréciation est ensuite reportée sur la grille numérique. Le calcul de la note est automatique

Guide d'aide à l'évaluation
Epreuve EP1 – ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT
Situation d'évaluation n° 2 en PFMP

T2. Adopter une posture professionnelle adaptée

Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention

Performances attendues	Critères d'évaluation
Respecter l'altérité de l'enfant et de sa famille Respecter les règles professionnelles applicables au contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de jugement • Respect de la discrétion, de la réserve et du secret professionnels

Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail

<p>Mettre en place des moyens de prévention d'incidents, d'accidents pour l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les risques pour l'enfant • appliquer les normes de sécurité <p>Mettre en place une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier les risques professionnels et particulièrement ceux liés à l'activité physique • observer et analyser la situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues • participer à la maîtrise du risque en mettant en œuvre des mesures de prévention collectives et individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage des dangers, identification des risques pour l'enfant et pour le professionnel • Pertinence des moyens de prévention et de protections • Respect des normes de sécurité • Proposition d'améliorations susceptibles d'éviter ou réduire les risques
--	--

Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle

<p>Evaluer le déroulement et les résultats de ses activités</p> <p>Expliciter son intervention en présentant les choix effectués</p> <p>Proposer et mettre en œuvre des solutions de remédiation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage d'éléments d'observation objectifs • Justification de son intervention en lien avec le contexte, l'enfant • Prise de recul sur ses comportements et ses attitudes • Réalisme des solutions proposées ou mises en œuvre dans la limite de ses compétences
--	--

RC3. Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

Dispenser des soins liés à l'hygiène corporelle et au confort de l'enfant

Dispenser des soins liés à l'alimentation

Dispenser des soins liés à l'élimination

Dispenser des soins liés au sommeil

<p>Repérer les premiers signes d'inconfort relatifs aux besoins physiologiques et réagir de manière adaptée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager et sécuriser l'espace pour la réalisation du soin • Installer et mobiliser l'enfant en respectant les principes d'ergonomie et de manutention • Réaliser le soin dans le respect des règles d'hygiène • Entretien et remettre en état l'espace après un soin <p>Accompagner et encourager dans l'apprentissage de la toilette et de l'habillage, du repas partagé, de la propreté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du rythme, du développement physiologique et psycho-affectif de l'enfant • Relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant • Prise en compte du bien-être de l'enfant • Relation favorisant le développement de l'autonomie de l'enfant • Respect des règles d'hygiène et de sécurité • Respect des normes en vigueur • Respect des habitudes et des attentes familiales • Respect des protocoles, des fiches techniques • Respect de la pudeur de l'enfant • Adaptation des gestes aux capacités et aux besoins de l'enfant • Attitude favorisant la découverte progressive des aliments • Respect des rituels d'endormissement
---	---

RC4. Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

Repérer des signes d'altération de la santé et du comportement : maladie, malaise, maltraitance

Identifier les signes d'urgence, des signes d'alerte	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des observations avec l'équipe ou le service concerné • Fidélité de la transmission des éléments observés
--	--

Repérer les signes physiques ou psychosomatiques, les changements de comportement susceptibles d'évoquer un mal-être, une maltraitance Transmettre les éléments observés	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles éthiques et du protocole mis en place par la structure d'accueil, par la collectivité territoriale (s'il existe) • Transmission des informations préoccupantes aux personnes compétentes
Participer à l'application des protocoles d'urgence	
Réaliser les gestes de premiers secours : PSC1 ou SST Transmettre les informations aux parents et personnes habilitées	<ul style="list-style-type: none"> • Réaction adaptée à la situation en tenant compte du degré d'urgence et des limites de compétences
Participer à l'application du protocole d'accueil individualisé (PAI)	
Prendre connaissance des adaptations à apporter dans la prise en charge de l'enfant notamment l'enfant en situation de handicap Vérifier dans le cadre de son intervention l'adéquation des conditions d'accueil et des mesures mentionnées dans le PAI	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du PAI • Transmission aux personnes habilitées du non-respect du PAI

Descripteurs des niveaux de maîtrise pour les compétences évaluées :

TS	Très Satisfaisant	Réalise l'ensemble de la performance attendue
S	Satisfaisant	Réalise une partie de la performance attendue
I	Insuffisant	Réalise la performance attendue qu'avec aide (n'est pas autonome)
TI	Très Insuffisant	Ne réalise pas la performance attendue

E P2 : exercer son activité en accueil collectif	
S1 Evaluation en centre de formation	
Présentation épreuve	Ecrit 1h à 1h30
Compétences	<p>La situation d'évaluation par CCF écrite a pour objectif d'évaluer les compétences suivantes :</p> <p>RS1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Installer et remettre en état un espace destiné à une activité pédagogique ○ Participer à la réalisation d'une activité pédagogique ○ Participer à la sécurisation des récréations et des sorties pédagogiques <p>RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, lavage, séchage et de décontamination des locaux collectifs et des équipements ○ Participer à l'entretien des locaux pendant les vacances scolaires
Modalités	<p>Elle comporte des questions qui évaluent tout ou partie des compétences et des savoirs du bloc de compétences RS1 et RS2 « Exercer son activité en accueil collectif ».</p> <p>Le travail demandé et le degré d'exigence sont ceux du référentiel au niveau terminal.</p>
Evaluateurs	Un professeur d'enseignement professionnel

Consignes spécifiques pour l'élaboration des sujets

La situation d'évaluation par CCF écrite a pour objectif d'évaluer les **compétences** suivantes :

- **Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant :**
 - Installer et remettre en état un espace destiné à une activité pédagogique
 - Participer à la réalisation d'une activité pédagogique
 - Participer à la sécurisation des récréations et des sorties pédagogiques
- **Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle :**
 - Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, lavage, séchage et de décontamination des locaux collectifs et des équipements
 - Participer à l'entretien des locaux pendant les vacances scolaires

Dans le contexte « Ecole maternelle » donné, les questions indépendantes ou liées, doivent permettre d'évaluer, de **manière non exhaustive des compétences et des savoirs associés rattachés à l'épreuve EP2 (RS1 et RS2)**.

La place **du titulaire du CAP AEPE doit être clairement identifiée**.

Les questions sont articulées autour d'une ou plusieurs situations professionnelles (il convient cependant de ne pas multiplier le nombre de situations professionnelles proposées).

Il est nécessaire de vérifier que chaque question est en adéquation avec les critères et les indicateurs d'évaluation mentionnés dans le référentiel de certification.

Des documents tels que le plan des locaux, un PPS, un programme des activités peuvent **éventuellement** être mis à disposition des candidats. Dans ce cas, ils sont insérés au fur et mesure du questionnement.

Extrait d'un sujet de CCF, à titre d'exemple de questions.

Situation professionnelle : nous sommes le..., vous êtes ATSEM à l'école maternelle du quartier. Lors du mois de juin vous allez participer à l'accompagnement des sorties scolaires. Vos horaires de travail pour cette sortie scolaire sont de 8h30 à 16h en tant qu'accompagnatrice et de 16h à 17 h pour l'entretien des sanitaires des enfants.

Cette situation s'accompagne de documents ressources comme l'extrait du projet d'école, la programmation des activités, le plan des sanitaires de l'école...

Quelques pistes de formulation de questions

- *Préciser en quoi l'activité proposée répond aux objectifs du projet d'école*
- *Préciser votre rôle au niveau de la sécurité sous la responsabilité de l'enseignante lors de cette visite. Avant – pendant – après la visite.*
- *Planifier l'entretien des locaux à effectuer en rentrant de la sortie et justifier vos actions.*

Outil de vérification de conformité du sujet EP 2

Thème du sujet :

Présentation générale

- La présentation est claire, soignée, aérée
- L'orthographe et la syntaxe sont correctes

Situation(s) professionnelle(s)

La ou les situations professionnelles :

- Prennent appui sur l'école maternelle
- Sont réalistes
- Comportent des indications nécessaires qui permettent au candidat de se situer dans l'organisation de l'école maternelle

Questions

- Le sujet comporte 2 parties
 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
 - Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle
- Les questions sont en lien avec la ou les situations
- Les questions sont introduites par des verbes d'action
- Les questions relèvent des compétences et des savoirs RS1 et RS2
- Le questionnement s'appuie sur les indicateurs d'évaluation du référentiel

Documents mis à disposition

- Les documents sont insérés au fur et à mesure du questionnement
- Les documents sont à caractère professionnel
- Les documents sont vérifiés (données, orthographe, exactitude, qualité graphique ...)
- Les documents sont **récents**
- Leurs sources sont mentionnées

Eléments de corrigé

- Les éléments de corrigé respectent les indicateurs d'évaluation du référentiel

EP2 : exercer son activité en accueil collectif	
S2 Evaluation en PFMP	
Présentation de l'épreuve	L'épreuve prend appui sur une PFMP d'au moins quatre semaines en Ecole Maternelle ou en EAJE ou en ACM (moins de 6 ans)
Compétences évaluées	T3 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
Modalités d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation est réalisée uniquement en milieu professionnel. • Elle porte sur les critères d'évaluation des compétences et les indicateurs des savoirs précisés dans le bloc de compétences « Accompagner le développement du jeune enfant » • Un bilan est réalisé en fin de période de formation professionnelle et donne lieu à une proposition de note établie conjointement par le tuteur et un professeur d'enseignement professionnel
Evaluateurs	La PFMP fait l'objet d'une évaluation conduite par le tuteur

Déroulement de l'évaluation lors de la visite :

- 1^{er} temps : entretien d'évaluation en présence du candidat par le tuteur et le professeur référent ; celui-ci permet de répondre aux questions suivantes :
 - Analyse des situations professionnelles rencontrées par l'élève :
 - L'élève cherche-t-il à analyser les situations professionnelles qu'il a rencontrées pendant sa PFMP ?
 - Fait-il appel pour cela à des savoirs ? Maîtrise-t-il ces savoirs ? les mobilise-t-il dans l'analyse des situations professionnelles ?
 - Est-il capable de repérer et de sélectionner les éléments pertinents du contexte et de la situation ?
 - Mise en œuvre des actions :
 - Est-il capable en fonction de l'analyse de la situation de proposer des actions ?
 - L'élève maîtrise-t-il les procédures et les savoirs nécessaires à la réalisation des actions ?
- 2nd temps : hors présence du candidat, dans la colonne appréciation, le tuteur et le professeur référent évaluent chaque critère et déterminent le niveau de maîtrise des compétences. Cette étape d'évaluation qualitative s'effectue sans s'appuyer sur le barème afin de réduire son influence sur l'appréciation portée.
- 3^{ème} temps : l'appréciation est ensuite reportée sur la grille numérique. Le calcul de la note est automatique

EP 3 : exercer son activité en accueil individuel

Evaluation en centre de formation

Présentation épreuve	Présentation d'un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire. Temps de préparation : 1 h 30 Exposé du candidat puis entretien d'une durée totale de 25 minutes Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire.
Compétences	<ul style="list-style-type: none">• Organiser son action• Négocier le cadre de l'accueil• Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant• Elaborer des repas
Modalités d'organisation	L'évaluation porte sur les critères d'évaluation des compétences et les indicateurs des savoirs associés dans le bloc de compétences « exercer son activité en accueil individuel ». Le projet d'accueil peut être en partie rédigé par le professeur; et en fonction des documents présentés dans l'ensemble documentaire, l'élève complétera ce projet. Dans le contexte professionnel donné , les questions doivent permettre d'évaluer, de manière non exhaustive des compétences et des savoirs associés rattachés à l'épreuve EP3.

Consignes d'élaboration de la situation d'évaluation

L'épreuve permet d'évaluer les compétences suivantes

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

L'évaluation porte sur les critères d'évaluation des compétences et les indicateurs des savoirs associés dans le bloc de compétences « exercer son activité en accueil individuel » Le projet d'accueil peut être en partie rédigé par le professeur; et en fonction des documents présentés dans l'ensemble documentaire, l'élève complétera ce projet.

Dans le contexte professionnel donné, les questions doivent permettre d'évaluer, de manière non exhaustive des compétences et des savoirs associés rattachés à l'épreuve EP3

Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à **partir** d'un ensemble documentaire

Le sujet doit obligatoirement être contextualisé dans une structure relevant de l'accueil individuel du secteur de la petite enfance :

- au domicile de l'assistant maternel agréé ;
- au domicile des parents ;
- en maison d'assistants maternels ;
- en crèche familiale.

Exemples de ressources constituant le dossier documentaire

- le lieu d'accueil et le professionnel, la place du titulaire du CAP AEPE doit être clairement identifiée ;
- les caractéristiques du lieu d'accueil (plan, équipements, spécificités ...) ;
- les lieux « ressources » et les partenaires ;
- la liste du matériel et des produits disponibles dans le lieu d'accueil ;
- les caractéristiques des enfants accueillis par le professionnel : spécificités alimentaires différentes liées par exemple au développement psychomoteur, aux régimes spécifiques, aux souhaits des parents...
- les souhaits de la famille ;
- le planning d'accueil.

Les questions posées au cours de l'entretien :

Dans le contexte professionnel donné, les questions doivent permettre d'évaluer, de manière non exhaustive des compétences et des savoirs associés suivants :

- T5 : organiser son action : Élaborer le plan de travail, planifier ses activités de travail ; S'adapter à une situation imprévue
- RS3 : négocier le cadre de l'accueil : Identifier les attentes des parents ; Présenter le projet d'accueil
Elaborer le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil.
- RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant :
Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, nettoyage, bio-nettoyage, séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant.
- RS5 - Élaborer des repas : Concevoir des repas ; préparer des repas en milieu familial ; servir un repas en milieu familial.

Trame de sujet

Situation d'évaluation EP3 : exercer son activité en accueil individuel

Contexte :
Vous êtes

Temps de préparation (1h30)

- 1 A partir de la situation et des éléments du dossier documentaire, indiquer
 - Le déroulement d'une journée type.
 - Comment vous envisager l'entretien journalier et hebdomadaire du logement
- 2 Compléter l'extrait du projet d'accueil en annexe X
- 3 Elaborer un menu pour le déjeuner de(s) enfant(s) accueilli(s)

Exposé + entretien : 25 minutes

- 1 Présenter votre rôle d'AM en fonction de la situation en précisant :
 - Le déroulement d'une journée type,
 - L'entretien journalier et hebdomadaire du logement envisagé.
 - L'extrait du projet d'accueil de « ... » complété
- 2 Présenter et justifier votre proposition de menu pour le déjeuner des enfants accueillis.

Fiche de conformité du sujet EP 3 exercer son activité en accueil individuel

Présentation générale

- La présentation du sujet s'appuie sur la trame de sujet fournie dans le cahier des charges académique

La situation professionnelle :

- Se déroule dans une structure relevant de l'accueil individuel du secteur de la petite enfance :
- au domicile de l'assistant maternel agréé ;
 - au domicile des parents ;
 - en maison d'assistants maternels ;
 - en crèche familiale.
- Est réaliste

Les ressources documentaires

- Présentent des caractéristiques des lieux d'accueil
- Présentent des caractéristiques des enfants accueillis (extrait de projet d'accueil)
- Mentionnent les équipements, matériels ou produits alimentaires à disposition dans le lieu d'accueil
- Mentionnent les horaires d'accueil (Ex : planning accueil)
- Un extrait de projet d'accueil à compléter
- Les documents sont de bonne qualité graphique

Guide d'aide à l'évaluation
Epreuve EP3 – Exercer son activité en accueil individuel
Situation d'évaluation en centre de formation

T5 - Organiser son action

Elaborer le plan de travail, planifier ses activités de travail
S'adapter à une situation imprévue

Performances attendues	Critères d'évaluation
<p>Déterminer les priorités Etablir une chronologie de ses activités Réorganiser son activité ou celle des enfants en fonction de nouvelles contraintes Appliquer les protocoles d'urgence</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte du degré de développement et d'autonomie de l'enfant • Prise en compte des ressources et des contraintes • Lecture d'un planning d'activités • Mise en place d'une organisation prenant en compte les nouvelles priorités • Respect des procédures d'information des responsables de l'enfant, de la structure, du service • Prise d'initiative dans la limite de ses compétences

RS3 - Négocier le cadre de l'accueil

Identifier les attentes des parents
Présenter le projet d'accueil
Elaborer le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil

<p>Echanger sur les habitudes de l'enfant : repos, jeux et sorties, alimentation, changes et acquisition de la propreté Echanger sur les choix éducatifs Présenter les activités envisagées Présenter les ressources mobilisables : logement, équipement, matériel de puériculture, lieux ressources... Adapter le projet d'accueil Formaliser le contrat de travail avec les parents employeurs Elaborer un planning d'accueil mensuel prévisionnel et réel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des vœux éducatifs des parents • Projet d'accueil adapté à l'enfant • Respect du dispositif de l'agrément de l'assistant maternel (cadre réglementaire et conventionnel) • Respect des termes des conventions collectives nationales de travail des assistants maternels du particulier employeur ou des salariés du particulier employeur • Respect des limites entre vie privée et vie professionnelle
--	--

RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, nettoyage, bio-nettoyage, séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant

<p>Réaliser l'achat de matériel et de produits adaptés au domicile et à la garde d'enfant en fonction du budget disponible</p> <p>Réaliser le dépoussiérage, le nettoyage, le bio-nettoyage, séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles d'hygiène, de sécurité, et de développement durable • Respect des principes de sécurité et d'économie d'effort lors de l'entretien des espaces réservés à l'enfant (PRAP) • Choix correct du matériel, des produits • Respect de la fréquence des opérations • Respect des protocoles • Qualité du résultat
---	---

RS5 - Elaborer des repas

Concevoir des repas

<p>Elaborer des menus équilibrés adaptés aux enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Menus proposés équilibrés
<p>Réaliser des achats alimentaires en conséquence</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Menus proposés équilibrés • Respect des étapes de la diversification alimentaire • Prise en compte des goûts, du PAI, des potentialités et des habitudes socio-culturelles de l'enfant, des aliments à disposition • Respect du budget alloué et du rapport qualité/prix

Préparer des repas en milieu familial

<p>Utiliser des produits frais, prêts à l'emploi, surgelés...</p> <p>Réaliser des préparations</p> <p>Entreposer et conserver les denrées fraîches ou surgelées, les préparations culinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rangement rationnel et choix judicieux des zones d'entreposage ou de conservation • Conditionnements adaptés pour la conservation • Choix et utilisations corrects des denrées • Choix et utilisations corrects des matériels • Respect des recettes, des procédures d'utilisation, des modes d'emplois
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'économie • Respect du temps imparti • Résultat conforme aux critères organoleptiques
Servir un repas en milieu familial	
<p>Mettre en place les conditions favorables à la prise du repas</p> <p>Mettre en attente de service les repas, remettre en température</p> <p>Dresser et servir des portions, des plats</p> <p>Desservir l'espace repas</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des besoins et du rythme de l'enfant • Disposition rationnelle et sécurisée des espaces • Service des repas dans des conditions optimales d'ambiance • Choix et utilisation corrects des matériels • Présentation adaptée aux enfants, soignée et agréable • Respect de la température des aliments • Respect de la durée des repas • Tri, rangement, élimination correcte des aliments non consommés
Aptitudes professionnelles décelées au cours de l'entretien	
<ul style="list-style-type: none"> • Qualités d'écoute et de reformulation • Maîtrise de soi, attitude respectueuse et courtoise • Tenue professionnelle adaptée • Posture adaptée • Langage et vocabulaire adaptés 	

Descripteurs des niveaux de maîtrise pour les compétences évaluées :

T5 :

TS	Très Satisfaisant	Elabore le plan de travail et planifie ses activités en toute autonomie S'adapte à une situation imprévue
S	Satisfaisant	Elabore le plan de travail et planifie ses activités en toute autonomie Présente des difficultés face à une situation imprévue
I	Insuffisant	Elabore le plan de travail et planifie ses activités en collaboration N'est pas en mesure de s'adapter à une situation imprévue
TI	Très Insuffisant	N'est pas en mesure d'élaborer un plan de travail et de planifier ses activités N'est pas en mesure de s'adapter à une situation imprévue

RS3 :

TS	Très Satisfaisant	Identifie les attentes des parents Présente un projet d'accueil personnalisé à chaque enfant Elabore le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil
S	Satisfaisant	Identifie certaines attentes des parents Présente un projet d'accueil en fonction des attentes recueillies Elabore le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil
I	Insuffisant	N'est pas en mesure d'identifier les attentes des parents Présente un projet d'accueil non personnalisé Cite des éléments du cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil
TI	Très Insuffisant	N'est pas en mesure d'identifier les attentes des parents Ne présente pas de projet d'accueil N'est pas en mesure d'élaborer un cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil

Descripteurs des niveaux de maîtrise pour les compétences évaluées :

RS4 – RS5 :

TS	Très Satisfaisant	Conçoit des repas Prépare des repas en milieu familial Sert des repas en milieu familial
S	Satisfaisant	Conçoit des repas en collaboration Prépare des repas en milieu familial en collaboration Sert des repas en milieu familial
I	Insuffisant	N'est pas en mesure de concevoir des repas N'est pas en mesure de préparer des repas en milieu familial Sert des repas en milieu familial
TI	Très Insuffisant	N'est pas en mesure de concevoir des repas N'est pas en mesure de préparer des repas en milieu familial N'est pas en mesure de servir des repas en milieu familial

Pistes de questions possibles lors de l'entretien de EP 3

Compétences	Eléments de questionnement
<p>T5 Organiser son action</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer le plan de travail - planifier ses activités de travail - s'adapter à une situation imprévue 	<p>Expliquer l'organisation des arrivées et des départs des enfants Préciser le rôle de la période d'adaptation. Comment se déroule-t-elle ? En cas de chute de, préciser l'action d'information que vous devez effectuer. Préciser les conditions pour un bon endormissement de l'enfant pendant la sieste (lit ? Température de la chambre ? Position de l'enfant ? ...) Préciser les conditions pour qu'un enfant soit propre. Déroulement d'un change Intérêt du lavage de mains, quand? Comment ? Pourquoi ?</p>
<p>RS3 Négocier le cadre d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les attentes des parents - présenter le projet d'accueil - élaborer le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil 	<p>Quel est votre rôle auprès des parents ? Citer l'organisme qui délivre l'agrément aux assistantes maternelles Donner la durée de validité de l'agrément Lister les conditions à remplir pour pouvoir obtenir l'agrément Indiquer les démarches à effectuer pour devenir assistant(e) maternel(le) et obtenir l'agrément Définir le projet d'accueil Indiquer qui rédige le projet d'accueil Présenter le rôle du projet d'accueil Présenter les éléments contenus dans le contrat de travail Préciser les rôles du contrat de travail pour l'assistante maternelle et pour le parent employeur Préciser votre attitude pendant les repas (politesse, respect, bienveillance) Préciser comment vous réagissez si un enfant ne veut pas manger Préciser que veut dire RAM et quels sont les rôles du RAM Préciser les rôles des activités d'éveil, de motricité, ... Préciser votre attitude face à la télévision et jeux vidéo Préciser la posture professionnelle d'une assistante maternelle au niveau de l'autorité et des règles Préciser ce qu'est l'obligation professionnelle d'une assistante maternelle</p>
<p>RS4 Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant</p>	<p>Entretien d'une chaise haute Entretien d'un lit à barreaux Entretien d'un plan de change Citer les règles de rangement des produits ménagers Citer les précautions d'utilisation des produits Citer l'élément de l'étiquette de produit ménager indiquant son éventuelle dangerosité Présenter 2 exemples de pictogrammes de danger présent sur les emballages de produits ménagers Justifier le choix d'un produit détartrant pour l'entretien des toilettes au domicile de l'assistante maternelle Justifier le choix d'un produit DDA</p>
<p>RS5 Elaborer des repas</p> <ul style="list-style-type: none"> - concevoir des repas - préparer des repas - servir des repas 	<p>Proposer un outil permettant de planifier les repas des enfants accueillis sur une semaine Citer le matériel utilisé pour installer les enfants lors des repas en fonction des âges des enfants Énoncer les règles d'hygiène lors de la préparation des repas En fonction du menu choisi, expliquer la procédure pour préparer le plat ou l'entrée ou le dessert Énoncer les éléments favorisant la présentation d'un plat Citer les différentes formes de commercialisation des aliments Citer les principaux constituants alimentaires Présenter les 3 principaux rôles des constituants alimentaires</p>

	<p>Indiquer les rôles des glucides / lipides / protides / vitamines / éléments minéraux / fibres / eau.</p> <p>Différencier allergie alimentaire et intolérance alimentaire</p> <p>Préciser ce que veut dire PAI et quel est son intérêt</p> <p>Citer les signes/symptômes d'une allergie alimentaire</p> <p>Indiquer les mesures à respecter par l'assistante maternelle qui accueille un enfant allergique aux arachides et fruits à coque</p> <p>Définir l'intoxication alimentaire</p> <p>Proposer 3 mesures de prévention des intoxications alimentaires à domicile</p> <p>Définir la notion de diversification alimentaire</p> <p>Indiquer et justifier l'âge à partir duquel peut commencer la diversification alimentaire</p> <p>Présenter 3 intérêts de la diversification alimentaire</p> <p>Citer le principe général à respecter pour un bon équilibre alimentaire</p> <p>Citer les règles d'hygiène à respecter par l'assistante maternelle pour conserver et entreposer les restes alimentaires</p>
--	---